



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FRANCE RELANCE

Cahors, le 21 avril 2021

Sept conseillers numériques pour le Lot

Afin de rapprocher le numérique du quotidien des Français, France Relance mobilise 250 millions d'euros pour proposer une solution d'accompagnement au numérique dans l'ensemble du territoire national.

Pour réduire la « fracture numérique » qui concerne 13 millions de Français, **4 000 « Conseillers numériques » seront formés et déployés** au sein des collectivités territoriales, des entreprises de l'économie sociale et solidaire et des associations, pour :

- **soutenir les Français dans leurs usages quotidiens du numérique** : travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne, etc. ;
- **sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques** : s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants, etc. ;
- **rendre autonome pour réaliser des démarches administratives en ligne seul.**

Le Lot accueillera ses sept premiers conseillers numériques affectés auprès du Conseil départemental (4 conseillers), de la communauté de communes de Quercy-Bouriane, de la communauté de communes de Cauvaldor et de la communauté de communes du Grand Figeac. Financés par l'État à hauteur de 50 000 € par conseiller, **ces premiers recrutements représentent 350 000 € d'investissement de l'État en faveur de l'inclusion numérique dans le Lot.**

Une seconde vague de candidatures est à présent ouverte auprès de l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Les collectivités territoriales, les entreprises de l'économie sociale et solidaire et les associations peuvent déposer leur candidature pour devenir structure accueillante d'un ou de plusieurs conseillers et obtenir leur affectation avec un **soutien financier de l'État compris entre 40 000 euros et 50 000 euros par conseiller.**

L'appel à manifestation d'intérêt ainsi que les modalités de dépôt de candidature sont accessibles en suivant le lien <https://conseiller-numerique.gouv.fr/aide-structure>. Les services de la préfecture accompagnent les structures candidates ou envisageant une candidature, par mel à pref-plan-relance@lot.gouv.fr.

Pôle de la communication
interministérielle de l'État